

La détention n'est pas une solution

Avant leur incarcération, les personnes souffrant de problèmes mentaux sont trop souvent laissées à elles-mêmes

JOHANNE BELLEMARE

L'auteure est agente des services correctionnels à Trois-Rivières. Elle réagit au rapport de la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, qui soutient que les centres carcéraux du Québec ne sont pas adaptés aux détenus atteints d'un problème de santé mentale.

Je me suis sentie particulièrement interpellée par le rapport de la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, car je travaille dans le système carcéral québécois en tant qu'agente des services correctionnels. De plus, je possède une formation universitaire en psychoéducation et je suis également la mère d'un garçon de 25 ans qui souffre de troubles envahissants du développement (TED).

Le gouvernement devrait mettre l'accent principalement sur les ressources offertes dans la communauté afin d'éviter un séjour carcéral aux personnes souffrant d'un problème de santé mentale.

Le milieu de la détention n'est certainement pas approprié pour eux. Comme notre société est bien nantie, on devrait privilégier d'autres solutions que celle de l'emprisonnement. Comment se fait-il que ces personnes ne soient pas suivies par un intervenant ou un travailleur social dans le réseau, comme les centres de réadaptation en déficience intellectuelle, en fonction de leurs besoins spécifiques?

Il arrive régulièrement qu'avant leur incarcération, ces personnes soient laissées à elles-mêmes, sans suivi médical nécessaire à leur état, et bien souvent à la rue. Les énergies et l'argent devraient plutôt servir à la prévention, car la détention n'est pas une ressource pour les troubles en santé mentale.

J'espère que jamais mon enfant n'aura à faire un séjour en détention parce que la société n'aura pas été capable d'assurer un encadrement et un milieu de vie adéquat pour lui.

Ce n'est pas au système carcéral de pallier la désinstitutionnalisation de ces êtres vulnérables et fragiles.

Malgré tout cela, souvent, on se retrouve avec des individus sans aucun service, très démunis, qui aboutissent en détention, alors que leurs besoins et leur place devraient être dans le réseau des services sociaux. Ce n'est pas au système carcéral de pallier la désinstitutionnalisation de ces êtres vulnérables et fragiles.

Je conviens que nous faisons tous du mieux que nous pouvons, avec les moyens que nous avons à notre disposition, lorsque nous avons à



Dans le but de s'assurer de son bon fonctionnement dans la société, lorsque l'on ne sera plus là, mon mari et moi-même, pour veiller à son intérêt physique et mentale.

En tant que société, occupons-nous des plus démunis et assurons-nous que tous aient un suivi adéquat. Des ressources sont déjà en place, comme la Curatelle publique, l'Office des personnes handicapées, les centres de réadaptation en déficience intellectuelle, en plus du système hospitalier, ainsi que les services sociaux et communautaires.

composer avec cette clientèle particulière lors d'un séjour en détention. Que ce soit en ce qui concerne l'infirmerie, l'admission ou les agents qui sont attirés à cette clientèle, comme ils ont à travailler quotidiennement avec ces détenus, ils finissent par développer une compréhension et une approche pointue de leurs problématiques.

Au lieu de consacrer des ressources pendant et après leurs séjours en détention, mettons-les dans la prévention.

es, Montréal (Québec) H2Y 1K9

LETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

5.6911 ou 1.800.361.7453

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

La Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.